

PROGRAMME *PREMIER LOGEMENT*

Votre maison vaut plus qu'une maison



 **BNA BANK**

www.bna.tn



PROGRAMME PREMIER LOGEMENT

Votre maison vaut plus qu'une maison

Devenir propriétaire pour la première fois devient enfin accessible.

Avec le Programme Premier Logement, la BNA BANK vous accompagne dans l'acquisition de votre premier bien immobilier, avec des conditions avantageuses, une grande souplesse et un coût maîtrisé.

À qui s'adresse ce programme ?

Conditions liées au bénéficiaire

Le Programme Premier Logement est destiné aux familles ainsi qu'aux personnes physiques (célibataires, veuf(ve)s ou divorcé(e)s) remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

- ▀ Revenu mensuel brut des familles : compris entre 4,5 et 12 fois le SMIG
- ▀ Revenu mensuel brut pour les personnes physiques : compris entre 4,5 et 10 fois le SMIG
- ▀ Situation professionnelle : le bénéficiaire et/ou son conjoint doit être salarié
- ▀ Condition de propriété : le bénéficiaire et son conjoint (le cas échéant) ne doivent pas être propriétaires d'un logement, même en copropriété

Conditions liées au logement

Le bien doit être destiné à une résidence principale, composé au minimum de deux chambres et un salon, avec un prix ne dépassant pas **220 000 DT HT**.

Il peut être acquis auprès d'un promoteur immobilier ou d'un particulier, sous réserve du respect des conditions réglementaires.

0% d'autofinancement

Accédez à votre logement sans apport initial grâce à une Dotation Premier Logement couvrant votre besoin en autofinancement.

Cette dotation représente **20% du coût du logement**, avec un plafond de **40 000 DT HT**

Elle est accordée sous forme de crédit à un taux avantageux de 2%, remboursable sur

7 ans, **après une période de grâce de 5 ans sans intérêts**.

Un financement global adapté à votre projet

En complément, la **BNA BANK** vous propose un **Crédit Premier Logement** pour financer jusqu'à **80%** du coût du bien, avec un plafond de **160 000 DT HT**.

Une solution souple et évolutive

Le programme s'adapte à votre situation et à votre projet :

- ▣ Vous pouvez définir la durée de remboursement selon votre budget et vos revenus, avec une flexibilité pouvant aller jusqu'à 15 ans. Pour une durée supérieure à 15 ans, une étude du dossier sera effectuée.
- ▣ Vous pouvez **combinaison vos revenus avec ceux de votre conjoint** pour augmenter votre capacité de financement.
- ▣ **Vos mensualités peuvent être ajustées** en fonction de l'évolution de vos revenus.
- ▣ Vous pouvez bénéficier du crédit **jusqu'à l'âge de 70 ans** (âge à la souscription + durée du crédit).

*NB : Le déblocage des deux crédits (Dotation et Crédit) ne pourra être effectué qu'après réception des fonds relatifs à la dotation sur le compte de la **BNA BANK** ouvert sur les livres de la BCT.*

Un avantage fiscal intéressant

Les intérêts payés sur votre Crédit Premier Logement sont déductibles du revenu imposable, vous permettant de réduire votre charge fiscale.

Une protection pour plus de sérénité

Des solutions d'assurance-vie à conditions avantageuses vous sont proposées afin de sécuriser votre projet et protéger votre famille.

Comment en bénéficier ?

Il vous suffit de déposer votre demande auprès de votre agence BNA BANK, accompagnée des justificatifs requis.

Votre dossier comprend notamment une déclaration sur l'honneur de non-propriété, des justificatifs de revenus, ainsi que les documents relatifs au logement (réservation, promesse de vente, etc.)

Les documents nécessaires



▣ Suivez votre crédit avec BNA H24

Avec **BNA H24**, suivez votre crédit en toute simplicité.

Simulez votre financement, consultez l'état d'avancement de votre demande, suivez vos remboursements et accédez à votre échéancier à tout moment.

Grâce à une plateforme intuitive, vous gardez une vision claire et actualisée de votre projet immobilier, où que vous soyez.

